

Le gouvernement veut offrir un meilleur accompagnement aux investisseurs MRE

Le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a organisé, en partenariat avec le Club des investisseurs marocains de l'étranger, une Journée d'étude sur les investissements des MRE au Maroc. Placée sous le signe «Les investissements des MRE : enjeux et défis», cette rencontre s'est assigné pour objectif d'identifier les obstacles auxquels les investisseurs MRE font face et de débattre des mécanismes pour encourager les investissements des MRE au Maroc. Au menu de cette journée d'étude, la signature d'une convention entre le département des Marocains résidant à l'étranger et le Club des investisseurs MRE.

Aujourd'hui, le Maroc fait de l'amélioration du climat des affaires son cheval de bataille. En effet, le pays mise beaucoup sur les investissements directs étrangers et ambitionne de devenir une destination privilégiée dans la région. Dans le cadre de cette dynamique, les Marocains du monde représentent un fort potentiel de développement. Ils sont considérés comme un véritable pilier de croissance économique tant sur le plan national que local. À l'heure actuelle, un changement notable s'est opéré dans la relation entre l'État et les MRE. Ces derniers ne sont plus perçus comme une simple source de devises, mais plutôt comme des acteurs majeurs agissant en faveur du développement économique et sociétal du pays ; d'où les efforts consentis pour bâtir des liens économiques entre l'investisseur MRE et la mère patrie, basés sur la notion d'investissement productif, créateur de

richesse. Conscients du nouveau rôle de la diaspora, les pouvoirs publics ne cessent de l'encourager à venir investir dans son pays d'origine. Dans ce sens, Anis Birou, ministre chargé des MRE et des Affaires de la migration, a mis en avant la stabilité politique,

Renforcement du dispositif d'accompagnement

Les procédures administratives et bancaires ne constituent plus des obstacles à l'investissement, à en croire le président du Club des investisseurs des MRE qui se félicite des efforts consentis par les pouvoirs publics et même par les banques, qui ne sont plus réticentes à financer les projets portés par les MRE. Cependant, des voix s'élèvent pour critiquer la complexité et la lenteur des procédures d'investissement. En tout cas, le dispositif

l'amélioration du climat des affaires et les réformes initiées. Dans le même ordre d'idées, Mamoun Bouhdoud, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie numérique, a mis en exergue les plans sectoriels dans lesquels s'est lancé le Maroc et auxquels les MRE sont appelés à prendre part. Pour le ministre, les ressources humaines sont indispensables à la réussite desdits plans et l'implication des compétences marocaines à l'étranger apportera une technicité supplémentaire qui contribuera à la réalisation des stratégies tracées.

La vitalité et la diversité qui caractérisent la diaspora marocaine font également partie des atouts que le Maroc devra exploiter pour aller de

l'avant dans ces chantiers, dont celui de la régionalisation avancée. En effet, les MRE, grâce à leurs compétences, sont des catalyseurs de développement au niveau local. D'ailleurs, Bouchaïb Rami, président du Club des investisseurs des MRE (CME) a été clair en exhortant les MRE à investir dans leurs régions d'origine.

L'idée est de s'inscrire dans une démarche territoriale afin d'assurer le développement des régions. Sur ce volet, il conviendrait de noter que le club des investisseurs des MRE avait signé, au cours de cette dernière décennie, des mémorandums d'entente avec huit régions pour faciliter la tâche aux investisseurs MRE. Cette coopération se poursuivra avec les autres régions. ■

Soumaya Bencherki

d'accompagnement mis en place au profit des MRE devra être renforcé davantage, notamment le fonds pour la promotion des investissements des Marocains du monde «MDM Invest», créé en 2009 en vue d'encourager les MRE porteurs de projets souhaitant investir au Maroc. En effet, ce fonds devrait être encore une fois revisité. Bouchaïb Rami épingle ce mécanisme à cause du nombre réduit de dossiers retenus. Selon lui,

13 dossiers ont été validés depuis le lancement du fonds. À cela s'ajoute la démarche qui a causé des problèmes aux investisseurs MRE dans les pays d'accueil. «Comme l'apport en fonds propres de l'investisseur MRE devait provenir uniquement des transferts réalisés en devises par banque durant l'année de démarrage du projet, les investisseurs sont mis sous le scanner du fisc des pays d'accueil», a fait savoir Bouchaïb Rami.